14-18 JUIN - AMIENS

MOBILISATION CONTRE LES VIOLENCES POLICIÈRES

Depuis plus d'un an, Gilets jaunes, syndicalistes et contestataires de tous horizons sont victimes de violences policières inacceptables qui n'ont jamais atteint un tel niveau. Le gouvernement, qui n'admet aucune contestation de sa politique rétrograde, perpétue ainsi la politique répressive menée depuis des années. Fidèle à ses politiques sécuritaires héritées des pratiques coloniales, la police est en roue libre dans les quartiers populaires, où vivent les plus démuni•e•s. Les discriminations, actes racistes, violences entrainant des mutilations et des morts sont monnaies courantes.

Même pendant la crise sanitaire sans précédent que nous vivons, la répression a continué. Ainsi, pendant le confinement, les Réfractaires du 80, collectif de gilets jaunes amiénois•es, ont été harcelé•e•s par la police. Un camarade a été convoqué au commissariat et a fait 7 heures de garde à vue pour un simple post critiquant Emmanuel Macron sur Facebook.

Après les lois scélérates de 1894, qui avaient pour but d'anéantir les anarchistes, après la première loi anti-casseurs de 1970, adoptée au lendemain de mai 1968, c'est désormais sur le fondement de la loi anti-casseurs promulguée par Emmanuel Macron le 11 avril 2019 que de nombreux•ses militant•e•s continuent à subir les foudres de la justice.

Deux camarades gilets jaunes amiénois•es, parmi les plus militant•e•s, ont été particulièrement ciblé•e•s : Jules sera jugé le 17 juin et Amandine le 18. Jules a été arrêté pour rébellion et a subi 48 heures de garde à vue. Pour sa part, Amandine a été retenue pendant 21 heures pour des motifs fallacieux (dissimulation du visage et non dispersion après sommation).

Ces arrestations abusives ont pour but de les faire taire, d'entraver leur liberté de manifester et d'en dissuader d'autres de continuer.

Parce que nous ne pouvons rester indifférent•e•s face à ces pratiques qui bénéficient d'une impunité presque totale, les Réfractaires du 80 organisent une semaine de mobilisation en amont des procès. Ce sera l'occasion de montrer notre soutien à nos deux camarades mais aussi de reparler d'une répression générale inouïe et non relayée par les médias aux ordres du pouvoir.

Pour toutes ces raisons, faisons entendre notre voix. Ni oubli, ni pardon !

- **Dimanche 14 juin à 15 h** Mobilisation en ligne - Discussions et échange avec Raphaël Kempf (avocat), Mélanie N'Goye Gaham (gilet jaune), Ian (Désarmons-les), Christian et Laurent (Assemblée des Blessés). Diffusion sur Radio l'Acentrale (acentrale.org) et en Facebook Live sur la page Les Réfractaires du 80.
- **Mercredi 17 à 8 h et jeudi 18 juin à 12 h** Rassemblement devant le tribunal d'Amiens.
- Nous appelons également à nous mobiliser le **samedi 20 juin** à Paris pour exiger vérité et justice lors de la Marche pour Lamine DIENG, mort étouffé par la police le 17 juin 2007.

Mobilisation soutenue par Union Syndicale Solidaires, Solidaires 80, SUD Culture Solidaires, Solidaires Jeunesse et Sport, UNEF Amiens, La Boîte Sans Projet, CNT Ste80, Solidaires 80 Asso, Ensemble Villeneuve-Saint-Georges, SUD Rail, SUD Education et le SNAC-FSU